



académie d'aix-marseille

Délégation Académique aux Relations Européennes, Internationales et à la Coopération

DAREIC/13-610-290 du 14/10/2013

OFAJ - PROGRAMME D'ÉCHANGES VOLTAIRE - CAMPAGNE 2014

Destinataires : Messieurs les Directeurs académiques des services de l'Éducation Nationale - Mesdames et Messieurs les Inspecteurs d'Académie - Inspecteurs pédagogiques régionaux - Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de l'Éducation Nationale - Mesdames et Messieurs les Chefs d'Établissements - Mesdames et Messieurs les Chefs de Division

Dossier suivi par : Mme HANVIC - Tel : 04 42 95 29 77 - Fax : 04 42 95 29 74 - Mel : marie-pierre.hanvic@ac-aix-marseille.fr

L'appel à candidatures pour 2013-2015 relatif au programme d'échanges Voltaire intéresse :

- les élèves de seconde des lycées d'enseignement généraux et technologiques
 - les élèves de seconde des lycées professionnels (élèves sous statut-scolaire)
 - les élèves de 3ème
- qui étudient l'allemand (en LV1 ou LV2) et possèdent un niveau satisfaisant dans cette langue.

Les chefs d'établissement et les équipes pédagogiques sont invités à consulter le :

BO n° 31 du 29 août 2013

lien : http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=73316

Modalités de candidature :

La fiche de candidature doit être renseignée en ligne (<http://programme-voltaire.xialys.fr/>) puis imprimée et jointe aux autres pièces du dossier. En cas d'impossibilité d'accès à internet, la fiche jointe en annexe pourra être utilisée.

Le dossier de candidature, établi en trois exemplaires, est remis au chef d'établissement **au plus tard le 8 novembre 2013**. Il comporte :

- la **fiche de candidature** dûment renseignée et comprenant l'accord parental ou du représentant légal et l'avis circonstancié de l'équipe pédagogique et du chef d'établissement ;
- une **lettre de motivation** de l'élève, rédigée **en français**, à l'attention de son chef d'établissement ;
- un **courrier en allemand**, destiné au futur partenaire et à sa famille, dans lequel le candidat se présente de façon personnelle et détaillée, et expose les motivations qui l'incitent à partir en Allemagne pendant six mois et à accueillir en retour un jeune d'Allemagne ;
- au minimum **6 photos** présentant la famille du candidat, son lieu de résidence, son lycée, ses activités préférées ainsi que tout autre élément propre à éclairer sa personnalité et ses goûts et intérêts personnels ou son cadre de vie ; les photos sont collées ou imprimées sur une ou plusieurs feuille(s) de format A 4 ;
- une **lettre de motivation** rédigée par le ou les parents, ou le représentant légal du candidat, décrivant la famille et exposant la conception qu'elle se fait de l'échange (cette lettre peut être rédigée en français) ;
- une copie des **deux derniers bulletins scolaires** de l'année précédente (classe de troisième ou de quatrième pour les élèves de troisième) ;

- une **lettre de recommandation** d'un professeur de l'année précédente (facultatif).

Tout dossier incomplet sera refusé.

Le chef d'établissement remet le dossier **impérativement pour le 18 novembre 2013** au délégué académique aux relations européennes et internationales et à la coopération (DAREIC) correspondant académique de l'OFAJ auprès du recteur et pour les élèves des lycées professionnels, à l'IEN- ET - EG d'allemand.

Après analyse des dossiers, la DAREIC et les corps d'inspection classent en commun les candidatures.

Les dossiers retenus et la liste des candidats sont adressés par la DAREIC à la Centrale Voltaire à l'adresse suivante : Centre Français de Berlin, Centrale Voltaire, Müllerstraße 74, D - 13349 Berlin pour le 30 novembre 2013

La sélection des candidats s'effectue au début du mois de janvier 2014. Le candidat et sa famille sont informés à la fin du mois de janvier 2014 par courrier. La participation au programme Voltaire est conditionnée par le niveau scolaire et la motivation de l'élève ainsi que par le nombre de candidats allemands.

Signataire : Didier LACROIX, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille